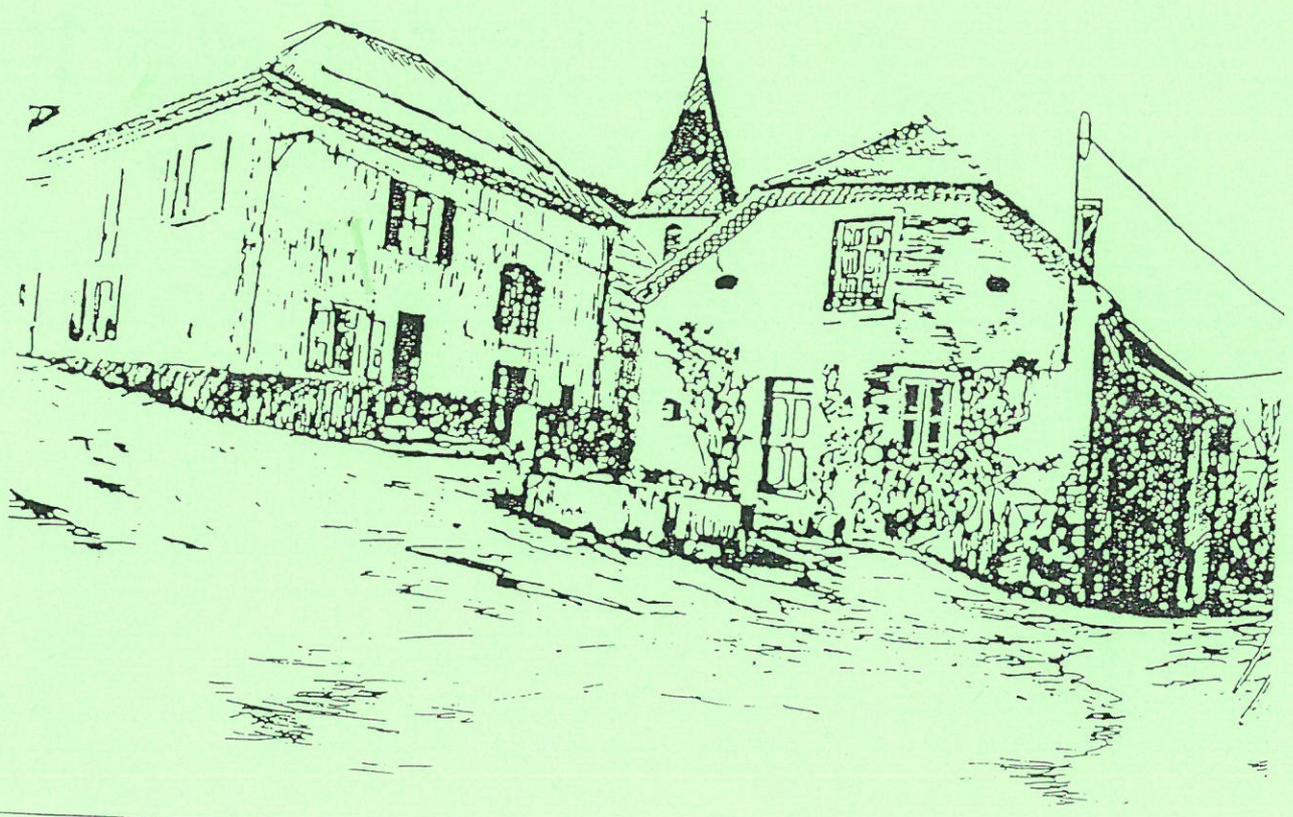


INFOS MUNICIPALES

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



Le conseil municipal autorise M. LE Maire à signer la convention qui stipule entre autre, le tarif (soit pour 5 personnes 1 500 F/semaine, ou si moins de 5 personnes : 400 F/personne/semaine). De plus, les communes devront fournir un planning des travaux à effectuer à l'association une semaine avant la venue du chantier.

- Achat terrain

L. BELLEVILLE et M. Le Maire ont rencontré M. MAZET qui accepte de vendre son terrain de PRE TARACHOU.

Le conseil Municipal autorise M. LE Maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat au prix de 22 F le mètre (1200 m2) .

Prix qui est légèrement supérieur à celui préconisé par le service des domaines. (+10 % comme autorisé par la Loi).

- Etude géotechnique propriété DEI NEGRI

Le service de restauration des travaux en montagne (RTM) suggère trois sociétés susceptibles de réaliser cette étude,. La Société Alpes Conseil propose une étude dont le coût s'élève à 17 961 F. T.T.C. Cette société est retenue. Le conseil à l'unanimité autorise M. Le Maire à signer le marché (étude subventionnée à 90 %).

- Travaux réseaux sec France Télécom

Le conseil Municipal autorise M. Le maire à signer la convention avec FRANCE TELECOM concernant les travaux d'enfouissement de lignes sur le site de la Pierre Ronde. Suite à cette convention, une subvention de 24 266 F sera versée par France Télécom à la commune.

2. TRAVAUX

- Chemin de PAQUAROU

La commune a reçu la notification de la Préfecture concernant la remise en état de ce chemin. La subvention s'élèvera à 240 000 F pour une dépense subventionnable de 400 000 F. A ce montant s'ajoute les 185 000 F versés par le Conseil Général. La commune disposera donc de 425 000 F pour effectuer ces travaux.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires , et notamment un appel à candidature .

- Programmation Dotation Globale d'Equipement

Concernant cette dotation, la commune va monter plusieurs dossiers :

- l'aménagement et la sécurisation du futur carrefour du Pré Tarachou
- Pont chemin du "Perron" (garde corps, renforcement)

- crêpi école
- barrière en bois sur bloc béton en descendant de chez M. RIONDET
- etc...

3. COMPTES RENDUS COMMISSION

- Village d'activités

Plusieurs réunions ont eu lieu ou sont programmées

- Réunion avec J.B DUFRIEN économiste qui est chargé de la réflexion sur les activités,
- Réunion le 20 Janvier 1998 : contact avec la S.D.H.
- Réunion le 06 Février 1998 : comité de pilotage

- Communauté de communes

M. EYRAUD Yves a été nommé délégué de la Commission Défense Incendie.

4. MIRIBEL INTERNET

La commune a décidé de faire partie du groupe de travail concernant INTERNET que l'Association des maires et Adjoints va mettre en place. Une réflexion au sein du Conseil est en cours pour déterminer les modalités d'acquisition, d'installation et d'utilisation de ce nouvel outil.

5. DIVERS

- Les élections cantonales et régionales auront lieu au mois de mars prochain.
La commune décide de commander de nouveaux panneaux d'affichage.
- Réunion commission finances le 12 Février 1998 à 20 h 30

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 23 FEVRIER 1998 A 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 1998

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. MERLE I. BONINO A. PUISSAT J.

Etaient absents/Excusés : GARCEAU J. PIROT M.

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS :

- éclairage public du PRE TARACHOU
- convention Etudes et Projets
- lotissement communal (dossier)
- exonération taxe sur les spectacles
- demande de subvention pour aménagement carrefour du PRE TARACHOU et Réfection du pont de la " Lucie"
- demande de subvention pour le crépi de l'école
- chemin de Pacarou : Maître d'oeuvre
- création et suppression de poste

2. COMPTES RENDUS TRAVAUX

- Lotissement communal
- Modification POS
- Communauté de Communes
- Devis marquage Office National des Forêts

3. DIVERS

- Planning élections cantonales et régionales 15 et 22 Mars
- Permis de construire



1. DELIBERATIONS

a) Pour une demande de subvention au SE 38 pour des travaux d'éclairage public qui se feront en 1999 pour un montant de 78 300 F H.T. 9 VOIX POUR

b) Pour confier la maîtrise d'oeuvre des travaux ER/FRANCE TELECOM au cabinet Etudes et Projets pour un montant de 45 000 F (coût des travaux 580 000 F H.T.)

9 VOIX POUR

cm230298P2

c) Pour confier la réalisation du dossier lotissement du PRE TARACHOU aux "Pressés de la Cité" pour un montant de 55 000 F H.T.

9 VOIX POUR

d) Pour exonérer les associations de Miribel-Lanchâtre de la taxe sur les spectacles

9 VOIX POUR

e) Pour demander une subvention pour l'aménagement du carrefour du PRE TARACHOU et pour la réfection du pont de la "Lucie" au Perron ; dans la cadre de la Dotation Générale d'Equipement (environ 50 % du montant des travaux)

9 VOIX POUR

f) Pour demander une subvention pour le crépi de l'école auprès du Conseil Général

9 VOIX POUR

g) Pour désigner la DDE comme Maître d'oeuvre pour la réfection du chemin de PACAROU.

9 VOIX POUR

h) dans le cadre de l'avancement de grade :

- pour supprimer le poste d'adjoint administratif.
- pour créer un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe

9 VOIX POUR

2. TRAVAUX

A) Lotissement communal

Suite aux réunions du 20 Janvier et du 6 Février où la commune a rencontré, la SDH, Les Pressés de la cité, l'AGEDEN et le comité de pilotage, il en est ressorti que :

1) L'AGEDEN a fait une pré-étude sur le chauffage. La solution bois s'avère plus chère à l'investissement et moins chère en fonctionnement. L'AGEDEN va établir un cahier des charges pour le chauffage bois dont la réalisation peut être subventionnée par la Région, le Conseil général, le 5b, l'Ademe.

2) Les PRESSES DE LA CITE nous ont remis un plan de masse général de l'opération : intégration de logements locatifs et activités plus 3 logements en accession à la propriété. Il préconise une bioconstruction style briques SEMABLOC. Les Pressés de la Cité proposent qu'une action de publicité soit engagée : une plaquette insérée dans le bulletin municipal pourrait présenter le projet communal.

3) La SDH se déclare ouverte à ses solutions innovantes : chauffage bois et bioconstruction. Elle souhaite évaluer le surcoût apporté avant de se prononcer en terme de faisabilité.

PROCHAINE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LE 24 MARS à 9 Heures.

Cm23021998P3

B) Modification du Plan d'Occupation du Sol

Beaucoup de demande de propriétaires ont été déposées en Mairie.

Pour l'instant, la commune s'occupe essentiellement de modifier :

- le zonage du PRE TARACHOU pour pouvoir y construire le lotissement communal. Un règlement sera appliqué à ce lotissement ainsi qu'au lotissement privé mitoyen.
- le règlement des zones UB précisera que toutes les constructions nouvelles devront avoir le faîtage perpendiculaire aux courbes de niveau

C) Compte-rendu de la Communauté de Communes

L'embauche d'un rédacteur suite à l'audit a été voté par le conseil communautaire. Un débat sur les orientations budgétaires a eu lieu. Plusieurs scénarios ont été envisagés : commercialisation de la ZA des Carlaïres, création d'un centre social, d'une salle omnisports, d'un office de tourisme. Le choix de ces investissements sera fait ultérieurement.

D) Devis Office National des Forêts

Marquage limite forestière aux "zalles" pour un coût de 12 000 F. Le conseil municipal décide de reporter à plus tard ce marquage.

3. DIVERS

- a) Permis de construire LISS Klaus-Dieter qui désire ajouter un balcon et un abri. Le conseil donne un avis favorable. Toutefois les tuiles de l'abri devront être de la même couleur que celles de la toiture existante.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL

LES 23 et 30 MARS à la MAIRIE à 20 H 30

L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE, LA SEANCE EST LEVEE.

Cm03.03.98 p2

c) exonération définitive de la taxe sur les spectacles. Pour 1998 les associations ne seront pas exonérées car la délibération devait être prise au mois de Juillet 97 pour l'année 1998. *Le conseil à l'unanimité décide* une exonération définitive de la taxe pour les années à venir.

d) vote des taux des 4 taxes. *A l'unanimité le conseil décide* de ne pas changer les taux de la taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle.

e) Excédent 97 du CCAS. *A l'unanimité le conseil décide* de reporter sur le budget primitif du CCAS 98 les 710 F constatés en excédent de fonctionnement sur le compte administratif 97.

f) excédent 97 du budget principal. Un excédent en section de fonctionnement de 336 910 F est constaté sur le compte administratif de 97. *Le conseil décide à l'unanimité* de répartir cet excédent de la façon suivante :

- combler le déficit d'investissement de 271 176 F
- le solde sera imputé en report à nouveau en fonctionnement

2.VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 1997

Le 23 Mars Monsieur le Maire présente au conseil les comptes administratifs 1997

a) C.C.A.S.

M. Le Maire présente le compte administratif du CCAS qui dégage un excédent de fonctionnement de 710 F. Après que M. Le Maire se soit retiré, Y. EYRAUD soumet au vote le CA., qui est adopté à *l'unanimité des membres présents (9)*.

b) BUDGET PRINCIPAL

M. Le Maire présente le compte administratif du budget principal qui dégage :

- en section de fonctionnement un excédent de 336 910 ,77 F
- en section d'investissement un déficit de 271 176.14 F

Après que M. Le Maire se soit retiré Y. EYRAUD soumet au vote le compte administratif qui est conforme au compte de gestion de M. le Percepteur.

A l'unanimité des membres présents (9 voix) il est accepté. Le conseil décide de prendre la délibération pour affecter une partie de l'excédent en section d'investissement pour l'année 1998 (voir chapitre I).

3. BUDGETS PRIMITIFS 1998

Le 23 Mars, M. Le Maire remet aux conseillers municipaux les propositions budgétaires pour 1998.

Le 30 Mars M. Le Maire présente au vote les budgets 1998 :

a) C.C.A.S

Le budget primitif du CCAS s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement en Dépenses et Recettes à 5 000 F
- pour la section d'investissement en Dépenses et Recettes à 263 F

b) BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement en Dépenses et Recettes à

1 039 531 F

- pour la section d'investissement en Dépenses et Recettes à

2 273 135 F

Les prévisions budgétaires les plus importantes concernent la réfection du chemin de PACAROU, les travaux de réseaux secs pour le village d'activités et le solde des travaux de la Pierre Ronde prévus en 1997.

Les budgets sont soumis au vote et sont adoptés /

- 10 voix pour
- 1 abstention

4. TRAVAUX

a) Numérisation cadastrale

M. Le Maire a rencontré la société REFSA qui doit proposer un projet de numérisation.

La commune devra établir une liste faisant ressortir ses préférences.

Cm30.03.98 p4

b) chemin du Grenouiller

La commune souhaite aménager ce passage emprunté par les piétons. La commission travaux doit faire des propositions.

5. DIVERS

a) M. Le Maire soumet une pétition aux conseillers concernant la suppression d'un poste de travail au centre EDF de Monestier de Clermont.

b) M. Le Maire informe le conseil de la pétition qu'il a reçu de plusieurs administrés qui se plaignent de la divagation des chevaux , des chèvres et des chiens.

c) demande de permis de construire Frédérique PUISSAT

Construction d'une maison d'habitation qui sera située au lotissement du "Plan".
Le conseil n'émet aucune remarque. Le permis sera adressé à la DDE pour instruction.

L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 27 AVRIL 1998 A 20 H 30

INFORMATIONS DIVERSES

INTERVENTIONS DES ELUS

En dehors du travail et des réunions habituelles sur les dossiers communaux, les élus municipaux ont du intervenir sur deux dossiers concernant les services publics :

1. LA POSTE

Le personnel étant en nombre insuffisant à la poste, les remplacements n'ont pas été assurés durant le mois de Mars sur la commune.

Suite à l'intervention des élus auprès du sous-directeur de la poste M. ATANAZIO, il semblerait que la situation se soit améliorée.

Depuis 1 mois 1/2 toutes les tournées sont effectuées et deux personnes supplémentaires devraient faire partie des effectifs du bureau de poste de VIF à partir de Juillet.

2. EDF

Un poste de travail doit être supprimé sur le centre EDF de Monestier-de-Clermont.

Les élus de Miribel-Lanchâtre, avec le député de la circonscription Didier MIGAUD se sont mobilisés pour défendre cet emploi.

Des rencontres ont été organisées avec, d'une part le personnel, et d'autre part, avec le directeur d'EDF.

Pour le moment la direction d'EDF maintient sa position, le personnel et les élus restent donc mobilisés.

L'EDF se propose, cependant, de financer un emploi créé par le Syndicat d'Aménagement du Trièves (SAT) dans le cadre d'un contrat emploi Jeunes. Cet emploi jeunes aurait pour mission d'aider les collectivités locales sur les dossiers énergies.

Affaire à suivre...

EXTINCTEURS

Déposés chez les particuliers

Mme, M. LEROY Alain : Queulonge

Mme, M. BELLET Marcel: Queulonge

Mme, M. ARMANI/VACHON Yves }
Mme, M. MARTINEZ Evariste } HLM Cassoulet

Mme, M. ACHARD Lucien : Cassoulet

Mme, M. SENET Yves : le Perron

HANGAR COMMUNAL : le Perron - 2

JACOTOT Max : Lotissement Blanc Gonnet

Mme, M. ARNAUD Octave : Chemin Achard

Mme, M. ALGOUD Guy : le Bourg

SALLE POLYVALENTE et MAIRIE : le Bourg

BIBLIOTHEQUE/ ECOLE : le Bourg

Mme, M. DEI NEGRI : la Pierre Ronde

Mme, M. PIROT Marc : le Vernay

MM. RIONDET : le Vernay

Mme, M. LISS : le Vernay

FERME ST PAUL



ATTENTION : Un extincteur qui a été utilisé doit être rapporté immédiatement en Mairie. Les frais de remplissage de l'extincteur sont directement facturés à l'utilisateur par la société.



COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE

Rapport annuel du Service des Eaux

Exercice 1997

1) *Données techniques générales*

- Population (dernier recensement)	220 habitants
- Accueil touristique	15
- Nombre de compteurs (du type vitesse)	93
- Nombre d'abonnés	93
- Volume distribué	inconnu
- Nombre de réservoirs : (physiquement implantés à Miribel-Lanchâtre)	2 unités d'une capacité globale de 240 m3 :
	40 M3
	200M3
- Réserve incendie	120 M3
- Population effectivement desservie	210 habitants
- Périmètres de protection : en cours d'élaboration	(phase d'acquisition)
- Longueur du réseau distribution	3964 mètres
- Qualité de l'eau distribuée	100 % d'analyses conformes



2) Indicateur financier

Prix de l'eau : du type binôme tarif unique

	1996	1997
Part fixe (montant correspondant à un compteur domestique de diamètre 15 mm)	220.50 FRS hors taxes	220.50 FRS hors taxes
le M3 consommé	5.50 FRS hors taxes	5.50 FRS hors taxes
Redevance Prélèvement Agence de l'Eau	0.10 FRS hors taxes	0.10 FRS hors taxes
F.N.D.A.E. D.D.A.F.	0.14 FRS hors taxes	0.14 FRS hors taxes
T.V.A.	5.5 %	5.5 %

- Autres recettes d'exploitation

Micro centrale Hydro Electrique :
Recette syndicale groupant les 3 Communes

1996	1997
505 451 FRS	481 630 FRS

- Dette actuelle

Dette & annuité globalisées sur les 3
Communes adhérentes au Syndicat :

1 143 551 FRS

- Travaux réalisés en 1997

469 314 FRS (hors taxes)

E A U

13/01/98

Compte Rendu Financier 1997
VIF - LE GUA - MIRIBEL LANCHATRE

PRODUITS

1) Exploitation	Produits d'exploitation	2 247 763
		737 114
		748 586
2) Travaux	Produits (installations)	
3) Produits accessoires		300 000
	Prestations services	16 983
4) Affectation des Résultats		613 300
5) Produits des Emprunts		1 086 915
6) Subventions		419 000

TOTAL PRODUITS**6 169 661****CHARGES**

Personnel		518 567
Energie électrique		32 093
Achats		252 128
Produits de traitement		777
Analyses		31 440
Impôts, taxes & redevances		754 899
AUTRES DEPENSES		
	Services Extérieurs	252 753
	informatique	
	Frais de poste & télécom	10 774
	Locaux & assurances	41 220
	Honoraires & Indemnités	79 008
Non valeurs		54 511
Charges/exerc. antérieurs		348 280
Investissements		2 086 248
Amortissement des immobilisations		400 000
Participations contractuelles		
	Surtaxes	
	Frais de contrôle	
	Ristournes	
	Dotations Fonds	
	Intérêts des emprunts	704 402
	Autres	

TOTAL CHARGES**4 862 698****RESULTAT NET****1 306 963**

ASSAINISSEMENT

13/01/98

Compte Rendu Financier 1997

VIF - LE GUA - MIRIBEL LANCHATRE

PRODUITS

1) Exploitation	Produits d'exploitation	935 211
		938 714
2) Travaux	Produits (installations)	516 400
	Accès, relance, déplct,...)	141 636
3) Produits accessoires	Prestations de service	
4) Affectation des Résultats		
4) Produits des emprunts		1 760 000
6) Subventions		910 000

TOTAL PRODUITS**5 201 961****CHARGES**

Personnel		196 715
Energie électrique		11 586
Achats		31 448
Produits de traitement		
Analyses		
Impôts, taxes & redevances		14 118
AUTRES DEPENSES		
	Transports & déplacements	
	Informatique	
	Frais de poste & télécom	
	Locaux & assurances	
	Autres	
Non valeurs		
charges sur exercices antérieurs		55 952
Charges /investissements		1 770 436
Participations contractuelles		
	Redevances extérieures	938 714
	Frais de contrôle	
	Ristournes	
	Dotations Fonds	
	Intérêts des emprunts	159 518
	Autres	

TOTAL CHARGES**3 178 487****RESULTAT NET****2 023 474**



COMMUNIQUE DE PRESSE
L'ASSÉDIC DE L'ISERE VOUS INFORME :

DEMANDEURS D'EMPLOI,

*Pour mieux répondre à vos attentes,
Le réseau de l'ASSÉDIC de l'Isère s'agrandit avec*

**L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU SITE
D'ACCUEIL**

à compter du 27 JANVIER 1998

à **ECHIROLLES,**

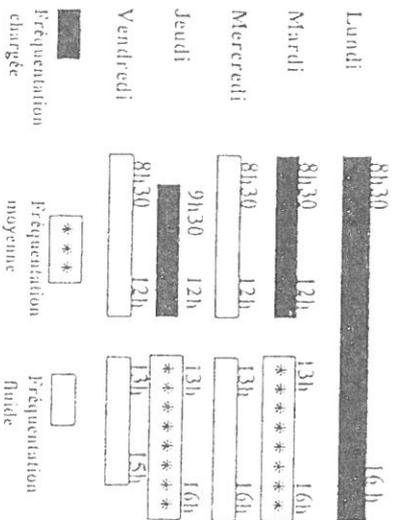
14 rue Auguste Ferrrier
*(prolongement de la Rue Mannonkian
en direction du cours Jean Jaurès,
en face de l'entreprise CATERPILLAR)
Facilité de parkings, Tram ligne A, Bus n° 8,11, 13*

Vous souhaitez

- vous inscrire comme demandeur d'emploi,
 - déposer une demande d'allocations,
- Vous êtes invité à passer sur le site d'Echirolles.

*Les demandeurs d'emploi domiciliés dans des communes
éloignées de l'agglomération Grenobloise, peuvent toujours
s'inscrire auprès de leur Mairie.*

NOS HORAIRES D'ACCUEIL



LE COIN DES
ASSOCIATIONS

LES ANCHATROUS

Voilà les derniers mois d'hiver qui se terminent, et le retour des beaux jours pour bientôt. Malgré le froid, les Anchatrous sont restés actifs.

Le dimanche 1er Février 1998 : sortie avec Noyarey pour assister au théâtre à la revue "Prince de Madrid".

Le 14 Février : Assemblée Générale de l'amicaie club à Noyarey.

Samedi 7 Mars : un concours de belote à Noyarey

Samedi 28 Mars : bal masqué toujours à Noyarey.

La collaboration entre les deux clubs continue dans des conditions de convivialité très agréable.

Dimanche 5 Avril : thé dansant à Miribel-Lanchâtre avec la participation de nombreux amis, et un temps très acceptable pour la saison.

Mercredi 8 Avril : début du tournoi de belote interclubs (Miribel-Lanchâtre/Noyarey/Sassenage).

La première manche s'est déroulée à Noyarey et la paire Madame et sa fille CAILLAT prend la tête du classement.

Les jeudi après-midi sont toujours aussi suivi - A BIENTOT

Le thé dansant du printemps



Le Versoud, Noyarey et même Seysinet-Pariset, avec le président du club de bridge, représentés par de fameux danseurs et bons vivants se sont donné rendez-vous au thé-dansant printanier de l'association "les Lanchâtrons". Gambilleurs ou pas, les convives ont eu le loisir de se prélasser autour des tables recouvertes de chocolats, crêpes et gaufres pour y converser à leur aise tout en découvrant les lots gagnés lors de la tombola organisée au cours de l'après-midi. Le but étant de passer un excellent moment bercé par la musique, certains en ont profité jusqu'au bout, dansant presque sans discontinuer. Les Lanchâtrons ont été encore une fois satisfaits de l'ambiance qui a régné dans la salle des fêtes du village. ■

Au fil des années, un joyeux groupe s'est constitué.

LANCHATRE OMNISPORTS

MIRIBEL-LANCHATRE

**Dimanche
26 avril 1998**

**20^e COURSE DE CÔTE
DE MIRIBEL-LANCHÂTRE**

Chez les commerçants et artisans locaux, on se mobilise pour Lanchâtre Omnisport, cette association pleine de dynamisme qui organise depuis maintenant 20 ans avec le concours de l'Association Sportive Automobile Dauphinoise, une course de côte dont le panorama exceptionnel attire de nombreux amateurs automobiles qui participent avec joie à cette montée du Verney unique en son genre, mais aussi et surtout à l'ambiance sympathique qui règne autour des organisateurs et du public particulièrement chaleureux.

A l'occasion de son 20^e anniversaire, avec le soutien de tous les partenaires, les membres de l'association organisent également un grand bal gratuit au cours duquel un feu d'artifice sera tiré.

Ce week-end de fête dans une ambiance assurée vous attend nombreux les 25 et 26 avril 98 au cœur du village pittoresque de Miribel-Lanchâtre.



La Gélinothe 

Ferme auberge
Cité de France
Produits de la ferme
Avril et mai, agneau de la ferme
Juin et juillet, chevreau de la ferme
Cod de l'Azoteur. 38460 La Gua
Réservation: 04 76 72 21 90

Les Piscines du Trièves
Plongez dans votre rêve
Une Piscine
en béton, aux parois isolées.
filtrations, accessoires,
produit de traitement
Zone artisanale - Rue de l'Espère
38450 VIF - Tel. 04 76 72 57 75

Daniel CHARVET 
AGENT
RENAULT
206, Grand-Rue - 38650
MONESTIER-DE-CLERMONT
Tél. 04 76 34 05 13 Fax 04 76 34 14 30

GARAGE DU PONT
Réparation et Entretien
Toutes marques
79, av. Gal-de-Gaulle - 38540
LE GENEVREY DE VIF
Tél. 04 76 72 27 97

Relais Mousquetaires
Ouvert de 8 h à 12 h 45
et 15 h 30 à 19 h 15
Fermé mercredi et
dimanche après-midi
38450 LE GUA Tél. 04 76 72 27 56

Bar Restaurant des Voyageurs
TOUS LES JOURS :
REPAS SUR PLACE ET
PLATS A EMPORTER
LE JEUDI :
SPECIALITE A EMPORTER
Les Saillants 04 76 72 51 63

Ets Jean-Louis PUISSAT
Maçonnerie
Rénovation
Neuf 
A votre service depuis 1975
38450 MIRIBEL LANCHATRE
04 76 34 06 79

L'auberge de la Chapeloune
Fête son 1^{er} ANNIVERSAIRE le 26 avril
Menu exceptionnel à 110 F
A cette occasion, l'apéritif sera offert par la maison
Château Bernard Tél. 04 76 34 16 40

SCIERIE NIER S.A.R.L.
Bois et dérivés
Station de traitement
Ecorçage à façon
38760 VARGES
ALLIERES ET RUSSET
Tél. 04 76 72 80 31
Fax 04 76 72 94 08

LANCHATRE ANIMATION

L'Assemblée Générale s'est tenue le 25 Mars 1998

La nouvelle composition du bureau est la suivante :

PRESIDENT	LALLIAT Denis
VICE PRESIDENT	JUST Herbert
TRESORIERE	MOULIN Catherine
SECRETAIRE	CHENAVIER Barbara
MEMBRES	SENET Geneviève et Solange DURAND

1. Bilan des activités 1997

- ⊗ **soirée cinéma** : 18 films dans l'année avec 387 entrées, soit une moyenne de 33 personnes par film,
- ⊗ **Yoga** : toujours le Samedi matin. Peut-être une deuxième séance l'année prochaine.
- ⊗ **Visite au musée de GRENOBLE**, de l'exposition SIGNAC le 14 Mai 1997.
- ⊗ **Activité théâtre**, conduite par Marguerite LECLERC. La représentation a eu lieu le 15 Juin, suivie du repas des acteurs (bravo à tous) le 18 Octobre 1997 au restaurant à Grenoble.
- ⊗ **Feux de la St Jean** le 21 Juin 1997
- ⊗ Aide pour organiser le concert pour Musique au balcon le 17 Juillet.
(cette année le **Lundi 13 Juillet 1998**).
- ⊗ **Repas des anciens** le 19 octobre 1997 .15 personnes de plus de 60 ans étaient présentes.
- ⊗ Aide pour organiser le concert Sud Américain le 22 Novembre 1997.
- ⊗ **Spectacle de NOEL** le 7 Décembre 1997 (ronds de sorcières et d'autres bizarreries).

2. Projets

- ⊗ Expos photos sur le village : projet qui est tombé à l'eau pour l'instant, puisque personne répondu à notre demande.
- ⊗ Savoir fabriquer son panier en osier. Peut-être que les anciens de notre village pourront nous conseiller et nous aider.
- ⊗ Et bien d'autres. L'association est ouverte à toutes les propositions.

LANCHATRE ANIMATION (suite)

CINEMA A MIRIBEL

* VENDREDI 19 MAI à 20 h 30

TAXI

de Gérard Paris

* VENDREDI 22 MAI à 20 H 30

Jackie BROWN

de Quentin Tarantino

ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

Salle comble et bonne ambiance pour le repas du four. Les gourmets ont pu apprécier la cuisine maison. Le loto a récompensé de nombreux gagnants. Nous vous disons à l'année prochaine.

La neige est tombée.

Une quarantaine d'enfants se sont retrouvés sur les pistes du col de l'Arzelier. Quatre sorties ont eu lieu dans la bonne humeur. Une douzaine de surfeurs ont mis en pratique les cours de Christelle et de David; tandis que nos skieurs dévalaient les pistes sous l'oeil vigilant de nos fidèles bénévoles.

Neige, soleil et bonne ambiance étaient au rendez-vous pour les quarante personnes inscrites à la sortie de Superdévoluy.

Pour les vacances de pâques, une semaine d'activités a été organisée au TETRAS LYRE de St Andéol.



BIBLOTHEQUE

Dans le cadre de l'animation de la bibliothèque, en collaboration avec le Conseil Général
en partenariat avec le syndicat d'Aménagement du Trièves
et le concours du Comité d'Expansion du Trièves

VENDREDI 5 JUIN à 20 H 30 entrée GRATUITE

SOIREE CONTES ET MUSIQUE

TOUT PUBLIC

"Histoires à ne pas croire".

*Une veillée comme autre fois où la musique
raconte des histoires, où les histoires nous
emportent comme une musique.*

Soirée "Contes et Musiques" produite par le
service culturel de Vizille.

Claudie RAJON & Carole CARDONNA

*Les contes proposent un voyage dans l'imaginaire d'où
ils ramènent des images dérangeantes, insolites et
rieuses. Les mots rebondissent en emportant chacun
dans son propre voyage.*

Franck FIORUCCI & Serge VIVIER

*Les musiciens jouent un répertoire dynamique et coloré
traversé par diverses influences allant du bal musette à
la musique celtique.*

Nous vous attendons très nombreux - salle polyvalente de MIRIBEL-LANCHATRE

Danièle et Martine



REPORTAGE A LA MAIRIE

Nos reporters sont allés à la Mairie de Miribel-Lanchâtre, où ils ont été reçus par Céleste SENET, et le maire, Luc PUISSAT. Céleste a bien voulu répondre avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité à leurs questions.

Par Boris, Mélissa, Téo et Thibaud, envoyés spéciaux de la classe.

Quel est votre travail ?

- Les tâches administratives de la commune : les fiches d'État Civil (les mariages, les décès, naissances, reconnaissances...)
- La comptabilité de la commune : budgets, factures, paies ...
- L'urbanisme : autorisation de lotir, plan d'occupation des sols, cadastre....
- Différents dossiers : travaux, réunions, associations, infos municipales, logements, ...

Qu'avez-vous comme matériel ?

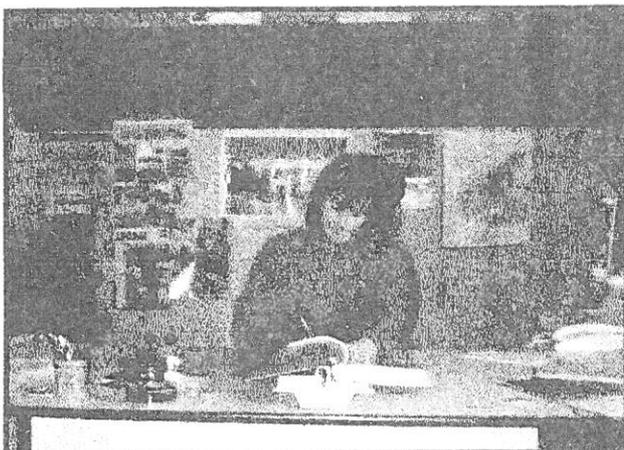
Un ordinateur avec une imprimante, une calculatrice, un téléphone, un bureau, tout ce qu'il faut pour écrire, pour couper, des tampons, une photocopieuse, un fax, etc...

Utilisez-vous Internet ?

Nous n'utilisons pas Internet mais bientôt nous l'utiliserons.

Depuis combien de temps travaillez-vous à la Mairie

Cela va faire dix ans.



Photos :
Boris,
Thibaud,
Mélissa et
Téo.



Combien y a t-il eu de maires à Miribel-Lanchâtre ?

Il y a eu environ 17 maires.

Depuis combien de temps existe la Mairie ?

La Mairie existe depuis 1840.

Combien y a t-il d'habitants à Miribel ?

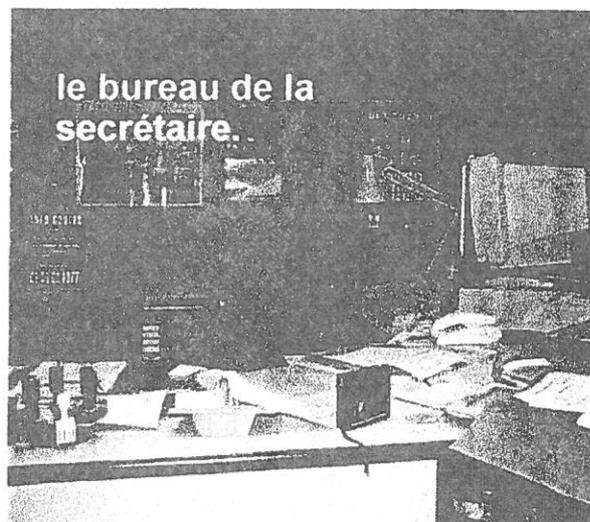
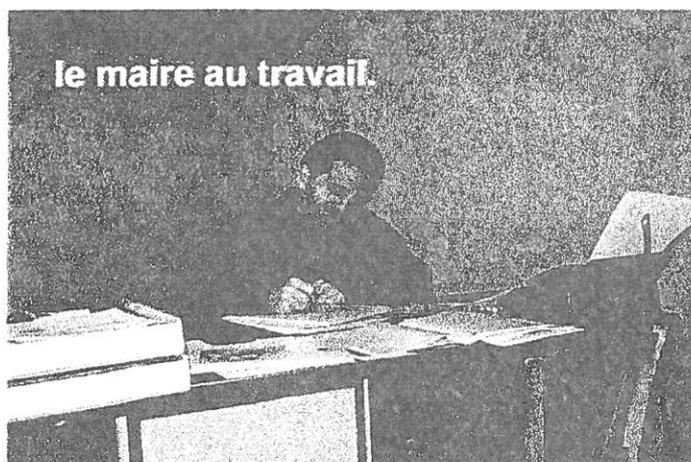
Il y en a 228.

Combien y a t-il d'employés à Miribel ?

L'employé communal, l'agent d'entretien et la secrétaire.

En quoi consiste le travail d'employé communal, et de quel matériel dispose-t-il ?

L'entretien de la voirie, le déneigement, débroussailler, etc... L'employé a un tracto-pelle



UNE BONNE NOUVELLE !!!!!



UNE JOURNEE DE FETE POUR LE VILLAGE
LE DIMANCHE 28 JUI

Les associations se réunissent le Mercredi 29 Avril pour la préparer.



Les amis de l'église de Miribel-Lanchâtre

VU A TRAVERS LA PRESSE

Un Lanchatrou au championnat de France de Biathlon

Biathlon

CHAMPIONNATS DE FRANCE

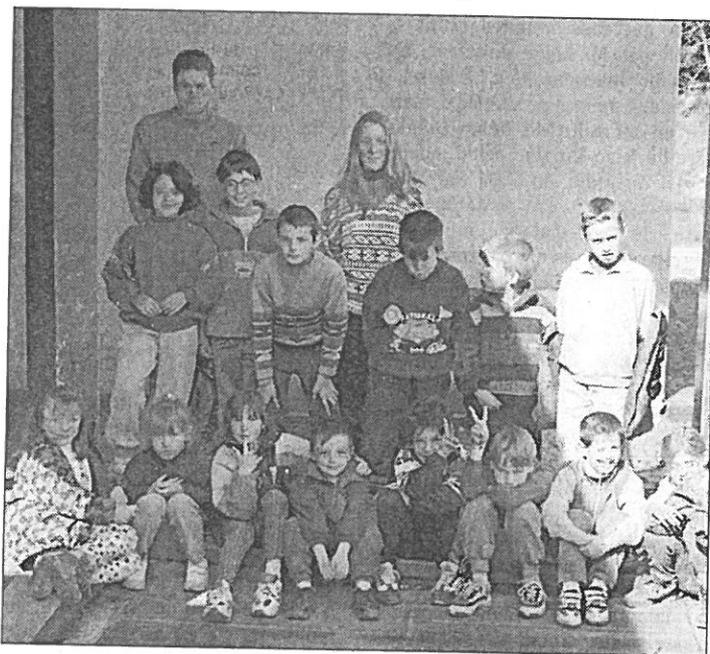
Seniors hommes (20 km) : 1. Poirée (Vercors) 49'26 ; 2. Heymann (Bellegarde) à 2'02 ; 3. Dusserre (Vercors) à 2'17 ; 4. Azambre (EMHM) à 2'20 ; 5. Vaufrey (Les Rousses) à 2'47 ; 6. Flandin (Bramans) à 3'04 ; 7. Cart-Lamy (7^e BCA) à 3'11 ; 8. Bueb (Morbier) à 4'25 ; 9. Defrasne (Pontarlier) à 4'37 ; 10. Bouthiaux (Pontarlier) à 4'55... (25 classés).

Seniors dames (15 km) : 1. Gros (EMHM) 40'23 ; 2. Baverel (EMHM) à 1'09 ; 3. E. Claret (Gap) à 2'52 ; 4. Niogret (Brenod) à 3'15 ; 5. Heymann (Douanes) à 4'11 ; 6. Termier (Meaudre) à 4'27 ; 7. N. Claret (Champsaur) à 9'56 ; 8. Becaert (Gd Bornand) 13'01... 8 classées.

Juniors garçons (15 km) : 1. Canard (Pontarlier) 40'55 ; 2. G. Poirée (Vercors) à 32" ; 3. Verchere (Premanon) à 1'57 ; 4. Noraz (Valloire) à 2'17 ; 5. Fort (Villard/Boeg) à 2'33 ; 6. Jarzinski (Villard) à 4'05 ; 7. Page (Metabief) à 4'33 ; 8. Vachon (Grenoble) à 5'03 ; 10. Burdet (Saisies) à 5'16... 30 classés.

Juniors filles : 1. Girard (Les Saisies) 29'58 ; 2. N'Guyen (Orientafond) à 1'11 ; 3. Drezet (Lesfourgs) à 1'19 ; 4. Bailly (Val Retord) à 1'23 ; 5. Poudre (GUC Grenoble) à 3'39 ; 6. Mazure (Bauges) à 3'49 ; 7. Varenne (Val Retord) à 4'41 ; 8. Guichardon (Cormaranc) à 5'37 ; 9. Olivier (Villard) à 5'42 ; 10. Bouland (GUC Grenoble) à 5'52... 19 classées.

SAINT-ANDÉOL Un séjour jeune et sportif



Le groupe à l'heure de la pose goûter.

Un bol d'air dans le village pour quatorze enfants de l'association Loisirs jeunes qui ont participé à un stage multiactivités à la journée, durant la première semaine des vacances de Pâques au centre d'hébergement le Tetras Lyre.

Denis Vallier et son équipe d'animateurs, Christelle Anne et Benoît accompagnés de Julie de Miribel qui a suivi le groupe pendant les cinq jours, ont offert à ces jeunes vacanciers un programme diversifié et intéressant alliant activités sportives et découverte du site de la faune et de la flore.

Sous un temps mitigé, du lundi au

vendredi, les enfants se sont adonnés aux joies du tir à l'arc, de la marche d'orientation avec jeux de piste, de l'escalade, du VTT, de la randonnée et jeux en forêt ainsi qu'un diaporama lorsque la pluie les a contraints à rester à l'intérieur du bâtiment.

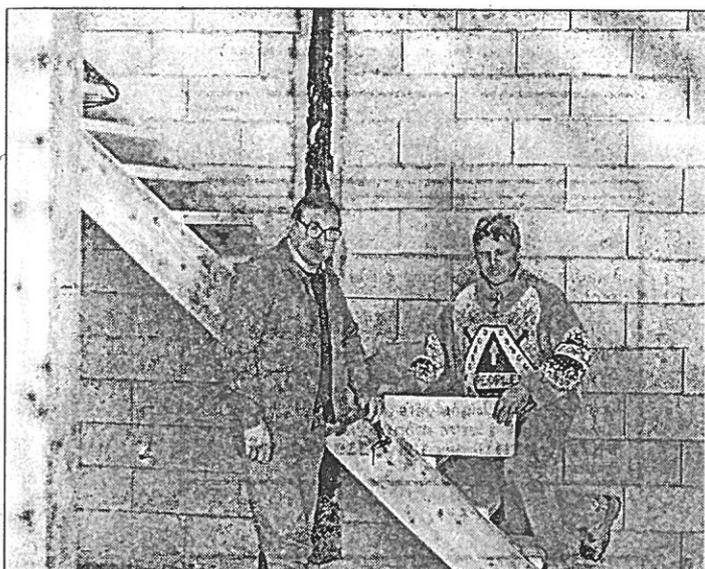
Une semaine "ravigotante" au cours de laquelle le "cuisinier" les a chouchoutés avec de bons petits plats, après ces deux mois plongés dans les livres scolaires.

Les vacances se sont terminées avec un diplôme délivré à chacun pour bonne conduite et excellente participation. ■

Bonus-

Le "bonus" sera pour le bon samaritain au 4 x 4. Hier matin vers 7 h 30 au hameau de Girardière, notre homme de Miribel-Lanchâtre dont le 4 x 4 est équipé d'un treuil, a aidé à sortir le véhicule d'un Vifois qui avait quitté la route pour se retrouver dans une prairie... La belle Golf GTI a toutefois souffert de ce changement de trajectoire, qui heureusement n'a fait aucun blessé.

SAINT-PAUL-LÈS-MONESTIER La restructuration du bâtiment communal



Les ouvriers sur le chantier.

A partir d'un ancien bâtiment agricole acquis par la commune en 1996, après étude de la commission d'urbanisme, le conseil municipal a décidé de faire divers locaux techniques, à savoir : rez-de-chaussée, un garage d'une surface de 80 m², un atelier de 30 m², au local technique de 15 m² équipé de sanitaires, à l'étage un local de stockage de 50 m² et une salle de réunion de 30 m². Il reste une surface disponible de 160 m² qui sera aménagée ultérieurement.

A ce jour les travaux de maçonnerie, menuiserie, et de VRD, sont terminés. Ces travaux ont pu se réaliser grâce à une convention d'échange entre les communes de Saint-Guillaume, Miribel-Lanchâtre, et Saint-

Paul-lès-Monestier. Belle preuve de coopération. Il reste quelques travaux de finition en cours.

Le coût total des travaux se monte à 289 440 F toutes taxes comprises ; ils ont été subventionnés à raison de 35 000 F part le conseil général, 100 000 F par l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement, et le reste par la commune. Les aménagements extérieurs, parking pour trente voitures, et la végétalisation des abords est actuellement en cours d'étude par la CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement).

La livraison du bâtiment est prévue pour le mois de mai 1998.

J.-Y. LM. ■

URGENCE AU TIBET

En 1949 le Tibet est envahi par la République Populaire Chinoise. Il subit dès lors, la volonté d'un régime totalitaire qui programme sa disparition sous forme d'un génocide culturel et physique.

Le 10 Mars 1959, lors du soulèvement non violent du peuple, 100 000 Tibétains sont massacrés par l'armée chinoise. Une partie de la population décide de suivre le chef politique le Dalaï Lama sur le dangereux chemin de l'exil.. Depuis 1959, plus de **1 200 000 Tibétains** (1/6^{ème} de la population) sont **morts** sous l'occupation : **massacres collectifs, tortures, famines...**
 Pour étouffer toute revendication identitaire, Pékin s'en prend à la racine : le bouddhisme. Les religieux sont victimes de persécutions et la quasi totalité des monastères (6000) ainsi que leurs archives sont détruites.

Tout mouvement collectif ou individuel de protestation est **réprimé par les armes** ou bien sanctionné par **l'incarcération sans jugement préalable**. Les prisonniers politiques remplissent par milliers **les camps de concentration et les camps de travail** (« Laogaï »)

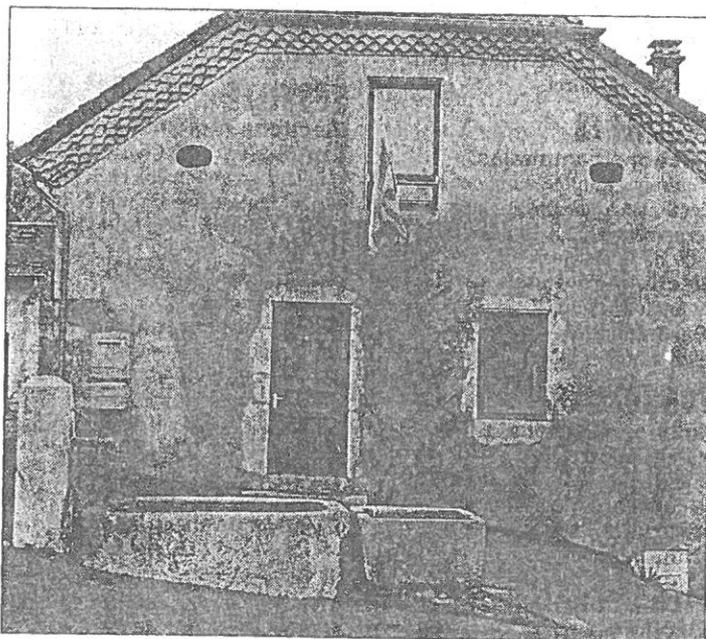
L'ouverture de la Chine, depuis les années 80, oblige Pékin à assouplir sa politique au Tibet. Pourtant une forme plus sournoise de génocide persiste à deux niveaux.
 Tout d'abord, la **colonisation massive** du Tibet a pour conséquence voulue, à plus ou moins long terme, l'absorption du peuple tibétain c'est à dire l'uniformisation sur la plan, ethnique (phénomène de **sinisation**). Le deuxième aspect d'un génocide persistant consiste en des pratiques de **stérilisations et d'avortements forcés** opérés sur des femmes en âge de procréer.

Les années 90 sont marquées par un regain de **tension et de violence** ; mais il s'agit d'une violence plus dissimulée (tortures à huis clos avec des matraques électriques qui ne laissent pas de trace). Désormais **la terreur et le silence** règnent ensemble au Tibet, malgré un calme apparent..

En 1995, le régime chinois séquestre le Panchen Lama, second dignitaire religieux tibétain dont la réincarnation a été officiellement reconnue par le Dalaï Lama. L'enfant devient ainsi le plus jeune prisonnier politique au monde. Pékin intronise de force un autre enfant à sa solde, l'objectif étant de diviser pour mieux régner. Les religieux sont contraints à désavouer le Dalaï Lama sous peine de nouvelles persécutions ou d'exil. Si certains d'entre eux tentent de **résister pacifiquement**, le peuple, lui, s'impatiente et semble prêt à se soulever par la force à tout moment.

Alors que le peuple tibétain résiste non violemment à un régime chinois depuis 50 ans, nous devons le soutenir afin qu'il recouvre son droit à **l'autodétermination** sans nul recours à la violence.

MIRIBEL-LANCHATRE Un drapeau pour le Tibet



Le drapeau tibétain a pu flotter deux jours sur la commune.

A l'occasion de la troisième manifestation européenne pour la libération du Tibet, la mairie de Miribel-Lanchâtre a levé les couleurs tibétaines afin d'apporter son soutien auprès de nombreuses associations de l'organisation "Tibet 98". L'opération Drapeau pour le Tibet a été prévue le 10 mars, soit 39 ans après le soulèvement de Lhasa contre l'invasion chinoise qui eut pour conséquence la fuite vers l'Inde du Dalai Lama, l'opération vient en

corrélation avec la marche de solidarité commémorant le respect des libertés au Tibet qui a eu lieu, cette année le 8 mars à Paris.

En 1997, 163 mairies en France ont participé à cette campagne de sensibilisation pour l'ouverture des négociations entre la Chine et le gouvernement tibétain en exil. Aujourd'hui, un pas de plus est effectué, grâce à la commune de Miribel, petit point dans l'Europe géante. ■

Un revêtement tout neuf pour la 20^e course de côte



Une équipe sereine pour aborder les préparatifs.

Il fallait marquer le coup pour le 20^e anniversaire de la course de côte qui se déroulera le 26 avril sur la départementale n°8 entre Miribel-Lanchâtre et Le Verney.

La centaine de bolides de toutes catégories pourra donc, à son aise, affronter les cinq virages en épingle sur 1200 m de dénivelé à 8 %.

Cette année, les organisateurs ont décidé à l'unanimité d'offrir aux participants un parapluie afin de conjurer le mauvais sort qui s'acharne depuis trois ans sur la course : une pluie décourageante, abreuvant sans scrupule la compétition.

Toute l'équipe de Lanchâtre omnis-

ports s'est déjà mise au travail pour que cette journée soit la plus agréable et attractive possible. Celle-ci sera d'ailleurs précédée d'un grand bal gratuit sous chapiteau, l'occasion de fêter 20 ans d'une course qui a vu passer de grands champions. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

"Sursaut républicain"

Le conseil municipal de Miribel-Lanchâtre réuni en séance publique lundi dernier, appelle "à un sursaut républicain dans la région Rhône-Alpes".

Dans un communiqué, les élus "demandent à Charles Millon, prési-

dent de la région Rhône-Alpes, élu grâce aux voix du Front national, de démissionner, comme l'on fait d'autres présidents de région mis dans de telles situations". ■

Forum des métiers au collège de Vif : "Mathilde est revenue!"

Nous avons relaté dans un compte rendu le déroulement positif du "2^e Forum des métiers et formations" tenu à Vif, samedi 14 mars en matinée au collège. Nous avons parlé des nombreux lycées et intervenants du monde du travail, qui bénévolement avaient apporté leur concours pour aider de leur mieux, les élèves de 3^e à faire leur choix.

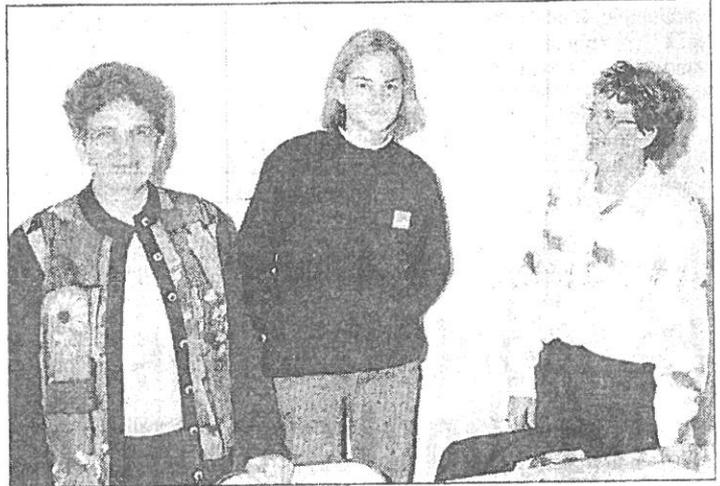
Nous évoquons, à travers le portrait de Mathilde, la part non négligeable qu'ont mis des anciens élèves du collège Le Massegu de Vif, à la réussite de cette journée.

Très proche des élèves de cette année de 3^e à bien des titres (habillement, langage, même collège, souvent même professeurs), Mathilde a voulu faire passer plusieurs messages : être motivé, avoir un but précis, ouvrir parfois des portes qui paraissent de prime abord fermées à jamais. L'expérience vécue actuellement par l'ancienne élève du collège de Vif en est un exemple concret, qui dénote (si besoin était) qu'un stage, une bonne orientation peuvent ouvrir de belles carrières ou perspectives à des jeunes qui, en entrant en 3^e ne savent pas toujours où ils veulent aller et ce qu'ils veulent faire plus tard.

Mathilde Eyraud qui habite à Miribel-Lanchâtre a suivi des études au collège de Vif parce qu'elle avait fait (entre autres) allemand. Elle y restera de 89 à 92. Comme chaque élève de 3^e elle fait son stage de décembre, ne sachant pas encore si elle s'oriente vers les Arts appliqués ou une seconde TSA (Technologie sys-

tèmes automatisés). Son choix l'amène à travailler, en stage, dans un bureau d'études et d'ingénierie... c'est fait ! Elle choisit alors une 2^e TSA et une terminale S techno pour obtenir son bac S techno. Ce dernier en poche elle entre à l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de Saint-Martin-d'Hères en option génie civil, formation sur 2 années qu'elle suit à ce jour.

Dans le cadre de ces études, un stage par an est obligatoire, d'une durée d'un mois pour toucher au concret d'une profession et se conforter dans son choix. En février dernier Mathilde a effectué ce stage sur le terrain, au sein de l'entreprise Perino et Bordone. Elle a ainsi travaillé mais surtout tiré de très riches enseignements de ces journées passées, casque sur la tête, dans les chantiers d'assainissement de la plaine de Reymure ou du Lavanchon dans le cadre du chantier autoroutier de l'A51. "Dans cette grande structure, j'ai pu toucher concrètement ce que font les gens ; quel est le rôle précis du chef de chantier, du conducteur de travaux... J'ai constaté ainsi que l'insertion professionnelle dans ce style de métier si l'on est une jeune fille, reste possible, même si de prime abord cela ne semble pas du tout évident. Je me souviens de ces "railleries" des 1 500 garçons de Vaucanson à l'attention des 50 filles que nous étions dans ce lycée. Mais cette aventure peut parfaitement être surmontée et forme même le caractère de façon positive. C'est



"Mathilde est revenue" au collège le Massegu, ici aux côtés de M^{mes} Berger (principal au collège) et Chaleont professeur de technologie).

justement cette expérience positive qui prouve que malgré les apparences c'est possible. C'est cette idée que je suis venue faire partager ici dans mon ancien collège".

L'avenir de Mathilde (jolie blonde qui sait où elle va) offre au bout de ces deux années d'I.U.T. un double choix, une fois le diplôme en poche. Soit elle entre dans la vie active en suivant aux I.U.T. une année de formation complémentaire pour sortir conducteur de travaux puis chef de chantier, etc... Soit elle intègre pour une formation de 3 ans une école d'ingénieur en génie civil

(exemple I.N.S.A. Lyon). A ce jour Mathilde qui poursuit avec succès son parcours aux I.U.T. tenterait bien l'école d'ingénieur (c'est tout le mal que nous pouvons lui souhaiter). De part son expérience concrète, l'ancienne collégienne de Vif a prouvé aux autres élèves de 3^e, actuellement au Massegu, combien il est important d'être tout à la fois bien informé des filières, bien conseillé ; mais surtout que volonté et travail avec une "pincée de culot" restent les atouts de celui ou celle qui réussit.

Bernard LAROCHE ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE Belote à l'auberge



Les demi-finalistes.

Vingt doublettes ont participé au concours de belote organisé par Myriam et Serge.

Les joueurs venus se mettre au chaud, étaient des Saillants, Saint-Barthélémy, Prélénfrey, mais aussi Saint-Guillaume et Château-Ber-

nard. Après des parties acharnées en présence de Luc Puissat et Yves Herault, se sont disputées les demi-finales.

M^{me} Reppelin et M. Calcara ont remporté ce concours devant Kiki et Maurice Martin. ■

Les amis de l'église œuvrent pour la paroisse du village

Depuis sa création, en automne 97, l'association "Les Amis de l'église" se démène. A peine le bureau et le conseil d'administration mis en place, voilà des membres, très actifs, lancés dans l'organisation de ventes de gâteaux. Avec la participation généreuse des gens du village qui ont confectionné toutes sortes de pâtisseries et préparations salées, l'association a effectué jusqu'à présent trois ventes, à la sortie des messes. Le résultat a été encourageant, surtout lors de la dernière démarche le 5 avril.

Là n'est pas la seule manifestation prévue, remplis d'entrain et de passion, nos "Amis de l'église" vont collaborer avec les autres associations au cours de la fête du village qui se déroulera le 28 juin, en mettant notamment en œuvre une compétition sportive pour les jeunes, en présentant la chorale de Vif qui interprétera des chants puis en animant les feux de la Saint-Jean qui viendront conclure cette journée de festivités.

Poursuivant dans leur élan, ils vont sûrement projeter pour l'automne et l'hiver, leurs idées déjà presque constituées afin de continuer à égayer la commune par des animations et des rassemblements.

Le but de toutes ces manifestations est l'enjeu d'aider dans les remboursements des frais pour l'installation



L'espoir au fond des yeux, les amis de l'église s'investissent activement pour la petite église.

du chauffage, de l'église exécutée dernièrement et rénover l'intérieur de l'édifice, peinture et crépis. Actuellement 55 adhérents participent à cette action, et bien sûr, plus le nombre d'adeptes augmentera, plus l'association sera en mesure de s'attaquer à des projets plus importants concernant cette petite paroisse qui a bien besoin d'être prise en main. ■

AVIGNONNET Le maire se souvient



Un agréable déjeuner sur l'herbe : c'était en juillet 1988.

Le maire du village, Camille Chatelard, raconte : en juillet 1988, Haroun Tazieff est venu dans le Trièves pour une étude géologique et plus particulièrement à Avignonnet pour donner son avis sur l'évolution des glissements de terrain au lotissement Mas.

Au cours de cette journée mémorable où un déjeuner sur l'herbe fut servi, il était accompagné de son ami Maurice Puisat, ancien conseiller général du canton, décédé en 1995. Camille Chatelard dit combien Haroun Tazieff était un homme simple, rigoureux et généreux. ■

UN PEU D'HISTOIRE

"RETOUR SUR LE PASSÉ" Mais où est donc partie la cloche de Lanchâtre ?

A quelques jours des fêtes de Pâques, c'est de cloche tout naturellement que nous parlerons dans le cadre de notre rubrique mensuelle "Retour sur le passé". Un texte émanant d'un lecteur des A.V.G., et publié dans le n° 15 de cette revue, sorti en juin 1985, nous a servi de source.

Nous sommes dans les années 1930, ce jour-là Fernand Gauthier se trouvait à St-Guillaume devant la maison de Jean, frère de son grand-père... le grand-oncle raconte :

"C'était pendant la grande révolution vers 1792, les républicains décrétèrent la réquisition des cloches des églises pour couler des canons avec leur bronze. (Il y avait à la fin du XVIII^e siècle une fonderie de bronze à la Cluze-Paquier, et une épée de bronze de cette fonderie sera conservée au village).

Mais les gens des villages tenaient tous à leurs cloches, ils y étaient attachés et les considéraient comme bien propre pour plusieurs raisons : question religion, mais aussi parfois plus matérielles, la cloche réglant la vie du village par exemple.

C'est ainsi que quelques "fortes têtes" de Lanchâtre (dont l'oncle Alexandre) descendirent après beaucoup d'efforts la cloche de leur église et la cachèrent..."

Plus tard, quelques années après, la porte de l'église de Lanchâtre n'étant jamais fermée (il n'y avait à l'époque ni voleur ni var dale), entrons avec l'auteur dans l'édifice et montons au clocher par des échelles branlantes.

On y découvre 2 cloches : la plus petite (la plus ancienne) était celle de la chapelle de l'ancien château de Miribel, édifice démolí depuis longtemps. Elle était de forme allongée et particulièrement ornementée.

Pour ce qui est de la plus grande, la plus sobre aussi, l'on pouvait grâce à des inscriptions découvrir qu'elle datait de 1862, que son parrain était Firmin Gauthier (maire) et sa marraine M^{me} Eymard-Duvernay.

Mais plus aucune trace de la cloche de 1792...

Les anciens l'avaient si bien cachée qu'elle ne fut jamais retrouvée... Avis donc aux amateurs de détecteurs magnétiques !

Certaines églises furent "arasées" par leur clocher, résultat d'une sanction infligée lors de la 1^{re} occupation de la Savoie, par l'armée républicaine, aux villages qui n'avaient pas livré leur cloche à la réquisition. D'autres surent la conserver sans être sanctionnés, les chars entrant dans les dépôts de bronze par une porte et ressortant par une autre, toujours avec le précieux chargement qu'était la cloche.

"Nous savions depuis fort longtemps qu'en période pascale, les cloches voyagent, elles vont et viennent, sauf celle de Lanchâtre il y a un peu plus de 205 ans... qui n'est jamais revenue!" Les habitants de ce charmant village gardèrent bien entendu leur clocher, qui depuis cette "histoire" a un autre son de cloche, datant de 1862.